

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2025

---

VISANT À LEVER LES CONTRAINTES À L'EXERCICE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR -  
(N° 856)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD490

présenté par  
Mme Le Feur, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 49, après le mot :

« conseillers »,

insérer le mot :

« certifiés, »

II. – En conséquence, compléter l'alinéa 51 par les mots :

« et de certification ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à mettre en place une certification pour les conseillers dans le cadre du conseil stratégique global.